



BEYNES

BILLARD

CARAMBOLE

Maison des Associations

Rue du Commerce

78650 BEYNES

Tél./ fax 01 34 89 80 67

E-mail billard-beynes@wanadoo.fr

Ergal, le 24 septembre 2019

Compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire du 20 Septembre 2019

L'assemblée générale ordinaire du Beynes Billard Carambole statuant sur la saison 2018 – 2019 débute à 17h30 dans les locaux du club.

Secrétaire de séance : Jacques Pillier.

Sur 34 adhérents 17 sont présents et 2 sont représentés.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Avant de débiter la séance, le Président demande à l'assemblée une minute de recueillement à la mémoire de notre membre très apprécié et décédé récemment, Jacques DEHOUCK.

Le compte rendu de l'AG 2018 est soumis au vote à main levée pour approbation.

Aucun vote contre et aucune abstention, **le compte rendu de l'AG 2018 est adopté à l'unanimité.**

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT.

Le Président, Patrick TATIN, remercie les membres présents et représentés du club et lit son Rapport Moral à l'assemblée.

Le Président demande à l'assemblée des volontaires pour prendre en charge les postes vacants du bureau : l'Animation, l'Intendance et la Recherche et Développement.
Aucun candidat spontané ne se présente.

Dans son rapport, il remercie le bureau, le Comité Directeur ainsi que tous les membres du club et formateurs qui ont contribué au bon déroulement de cette saison.

Il commente ensuite son rapport moral. (Le détail du rapport est en pièce jointe à ce CR.)

Le rapport moral du président est soumis au vote à main levée pour approbation. Aucun vote contre et aucune abstention, **le rapport moral est adopté à l'unanimité.**

RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER.

Le trésorier présente dans les grandes lignes son rapport financier.
Il signale que le budget reconduit est très proche des années précédentes.
Le résultat est négatif de 1700 euros à cause, notamment, du changement de billard (3.10 remplacé par un 2.80 qui a nécessité des frais de mise en service, résistances, tapis, etc.) et de notre sponsor le G20 qui a malheureusement baissé sa subvention annuelle.

Le bilan est affiché dans le couloir d'entrée du Club.
(Le détail du Rapport Financier est en pièce jointe à ce CR).

Le rapport financier du trésorier est soumis au vote à main levée pour approbation.
Aucun vote contre et aucune abstention, **le rapport financier est adopté à l'unanimité.**

Le président propose d'affecter le résultat au compte de report à nouveau.
L'affectation du résultat au compte de report à nouveau est soumis à l'approbation de l'assemblée. **Il est adopté à l'unanimité.**

Rapport commission sportive.

Les résultats de la saison ont été commentés en grande partie dans le rapport du Président.
M.Dinand réalisera prochainement les nouveaux tableaux pour les coupes internes après avoir calculé les contrats de chacun. Il planche toujours sur un logiciel de gestion sportive plus adaptée.

ANCIENS.

Il y aura de nouveau 2 équipes engagées, les Capitaines sont inchangés (Beyne 1 : Pierre Ayrault, Beynes 2 ; Jacques Pillier.
Les joueurs qui se sont manifestés lors de l'inscription ont été enregistrés sur le site JEUDI CARAMBOLE du site CDBY et seront répartis dans les équipes en fonction des besoins..

CASIN.

Il y aura 1 équipe engagée au Casin du CDBY ; capitaine Patrick Fynn, assisté de L.Thiriau, M. Huguët, avec P. Tatin en disponibilité

Rapport commission formation. Patrick Fynn

Les cours de formation interne reprendront début octobre 2019. La répartition dans les cours peut se faire sur la feuille affichée sur le tableau formation au club.

Trois stages de formation CDBY donnés par Stéphane NOLE sont prévus au club le 14/11/2019, le 19/12/2019 et le 05/03/2020. Les inscriptions seront à faire sur la feuille de chaque stage affichée sur le tableau formation du club.

Cotisation club saison 2020/2021.

La part club de la cotisation reste inchangée à 160 euros. La cotisation totale (part club + licence) est donc à priori inchangée. Si la licence augmente (part Département, part Ligue ou part Fédération), cette augmentation sera répercutée.

Cette proposition est soumise au vote à main levée pour approbation. 18 votes pour et 1 abstention, **le montant de la cotisation club 2020/2021 est adopté.**

DIVERS.

SITE DU CLUB.

Le responsable du site (Albert Reisser) ne se réinscrit malheureusement pas au club pour la prochaine saison.

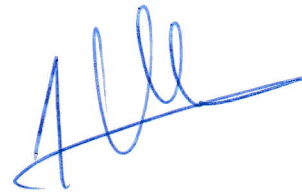
Il serait d'accord de continuer à s'en occuper, sous certaines conditions qui seront examinées et débattues lors de la prochaine réunion post-AG.

Le Secrétaire n'ayant reçu aucune question écrite, et personne n'en posant une en direct, l'assemblée générale ordinaire 2019 est levée à 19h00,

La réunion post-AG est fixée pour le mardi 22 octobre 2019 à 19h.



Le président
TATIN Patrick



Le secrétaire de séance :
Jacques PILLIER